



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

## **AVIS AU PUBLIC**

### **ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE , DE LA CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE ET DES DÉLEGUÉS CONSULAIRES DU 2 NOVEMBRE 2016 (DATE DE CLÔTURE DU SCRUTIN)**

**CONSULTATION DES LISTES ÉLECTORALES ÉTABLIES PAR LA  
COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES  
DE TARN-ET-GARONNE**

**En application de l'article R.713-2-alinéa 1 du Code de Commerce, les listes électorales établies le 15 juin 2016 par la commission d'établissement des listes électorales (CELE) de Tarn-et-Garonne pour l'élection des membres de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et de la chambre de commerce et d'industrie territoriale et des délégués consulaires du 2 novembre 2016 (date de clôture du scrutin) et remises en préfecture le 12 juillet 2016 seront consultables**

- **en préfecture de Tarn-et-Garonne –Direction Départementale des Libertés Publiques et des Collectivités Locales- Bureau des Élections et de la Police Administrative**
- **- au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et de Tarn-et-Garonne et**
- **au greffe du Tribunal de Commerce de Montauban du lundi 18 juillet au jeudi 25 août 2016 inclus.**